

CONSEIL GENERAL

Séance du jeudi 21 février 2019

Message no 3.4

Demande de crédit de CHF 80'000.00 pour l'étude de mobilité, secteur Bicubic

Introduction

Dans le cadre de l'étude d'implantation de la future école primaire En Bouley, la Commune souhaite réaliser une étude afin de coordonner, gérer et harmoniser toutes les mobilités liées au secteur « Bicubic-En Bouley-Future école primaire-Piscine-Ecole spécialisée-COG-Parking ».

Dans un proche avenir, de nombreuses personnes, en particulier des écoliers, graviteront autour de ce secteur. Il convient d'apporter la solution la plus sécuritaire possible à toutes les mobilités (piétons, deux-roues, voitures, bus, dépose-minute,...) liées aux diverses activités du secteur :

- **Bicubic :**
 - Salle de spectacle
 - Installations sportives (intérieures et extérieures)
- **Future école primaire En Bouley :**
 - Enseignement
 - Installations sportives (halles de sport)
 - Accueil extra-scolaire à la Condémine
- **Fondation Handicap Glâne :**
 - Enseignement
 - Visites
- **Cycle d'orientation de la Glâne :**
 - Enseignement
 - Piscine scolaire et publique
 - Conservatoire de musique
 - Salles de rythmique et de yoga
 - Bibliothèque régionale
 - Dentiste scolaire

Objectifs de l'étude

Actuellement, le COG accueille environ 1'000 élèves sur son site. A l'avenir, avec l'école primaire En Bouley, c'est environ 500 élèves supplémentaires qui transiteront dans le secteur. L'Ecole spécialisée apportera également son flot de véhicules tant pour le transport de la centaine d'élèves que celui des enseignants.

L'étude doit, entre autre, étudier et répondre à diverses interrogations concernant :

- **L'arrivée des enfants sur le site du COG et de l'école primaire**
 - Par bus : situer les arrêts de bus, les quais, les transits,...
 - Par mobilité douce : sécuriser piétons et vélos
 - Par voitures privées : situer les dépose-minutes et les trajets des enfants
- **L'harmonisation les flux**
 - Pour transiter du parking unique du Bicubic vers les divers sites
 - Pour arriver à pieds sur les sites des écoles
 - Pour cheminer entre les écoles et les installations mutualisées (salles spéciales, réfectoires, halles de sport,...)
 - Pour le cheminement vers l'AES
 - Pour les clients de la Piscine/Bibliothèque/Conservatoire/...
- **La sécurisation de l'arrêt de bus de la Parqueterie**
 - Sécuriser l'arrêt côté COG
 - Rendre plus efficace la dépose
 - Accompagner dans ses réflexions le Canton qui gère ce projet routier
- **Sécuriser la Route d'Arruffens**
 - Freiner et/ou limiter et/ou stopper le trafic véhicules
 - Sécuriser les traversées de cette route

Etude

Dans le cadre du projet d'école, son positionnement précis est encore à l'étude. Le terrain à disposition En Bouley étant relativement étendu, la Commune bénéficie de souplesse pour positionner de manière définitive l'école.

Par contre, les divers flux de mobilité comportent plus de contraintes eu égard aux constructions existantes ou en cours de construction. Les aménagements existants (routes, rampe, murs,...) apportent des éléments fixes également relativement contraignants. Aussi, ce sont les mobilités possibles dans le secteur qui influenceront le positionnement de la nouvelle école primaire, en particulier si nous souhaitons fixer d'éventuelles entrées et des cours d'école distinctes selon les degrés ou les espaces communs.

Aussi, afin de ne pas retarder le projet de l'école, le Conseil Communal a déjà fait démarrer une étude de mobilité dans le secteur afin de déterminer les flux contraignants. Dans le cadre de sa compétence, il a déjà attribué les travaux au bureau pilote Urbaplan. Ce bureau connaît extrêmement bien notre Commune, ses sensibilités et ses besoins. Ce bureau a déjà organisé son travail en partenariat avec les bureaux Team+ pour les aspects géométriques et le bureau SD ingénierie SA pour la partie plus constructive. Ces bureaux ont rendu leurs offres pour les travaux les concernant.

La première partie des travaux réunit un groupe de travail composé des membres de la ComBat communal, d'Urbaplan, des représentants du COG, de la Fondation Handicap Glâne, des TPF et d'IEC SA. Des ateliers de travail permettent d'échanger sur les attentes et besoins de parts et d'autres des partenaires, de relever les difficultés et problèmes et d'établir un cahier des charges.

Un premier schéma de fonctionnement a été présenté le 18 décembre 2018 à ce même groupe de travail. Ce schéma a ensuite été affiné au fil des séances suivantes. La suite des travaux (avant-projet et estimation sommaire des coûts) aura lieu dès l'acceptation du présent crédit.

Le projet d'école étant une priorité, il convient de ne pas tarder à poursuivre ces réflexions liées à la mobilité afin de répondre non seulement aux futurs besoins communaux, mais également aux attentes de nos partenaires dans ce projet ainsi qu'aux inquiétudes de la population communale et régionale.

Demande de crédit

Le crédit de CHF 80'000.00, prévu au poste N° 620.501.68 du budget d'investissements 2019, sera financé par un emprunt ou par nos disponibilités.

Frais financiers

Amortissement	4 % de CHF 80'000.00	CHF 3'200.00
Intérêts	2 % de CHF 80'000.00	CHF 1'600.00
Charge financière annuelle		CHF 4'800.00

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 80'000.00 pour l'étude de mobilité, secteur Bicubic, ainsi que son mode de financement.

Romont, février 2019

Le Conseil communal